

Travail des 50 et plus?



RED • Le Grand conseil a renvoyé à l'unanimité au Conseil d'Etat la pétition: «Contre l'obsolescence programmée des cinquante et plus sur le marché de l'emploi». Portée par l'association 50etplus, celle-ci a recueilli plus de 1200

signatures. Cette décision constitue, pour l'association, une nouvelle étape dans la lutte contre l'âgisme, considéré comme l'un des facteurs contribuant au chômage de longue durée des seniors.

Si le Canton dispose déjà de plusieurs dispositifs, leur efficacité reste difficile à mesurer. «Dans une réponse adressée à 50etplus, le Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie a précisé que ses services n'évaluent pas systématiquement ses mesures selon des indicateurs ventilés par âge», relèvent les pétitionnaires dans leur communiqué. L'association souhaite donc que le traitement de la pétition permette de mieux documenter la situation des 50+, d'évaluer les actions existantes et d'identifier les adaptations nécessaires, en concertation avec les personnes concernées, les entreprises et les acteurs de terrain.